Bibliographie.

Chanoine L. Poncet: « Terres Romandes ».

Les éditions de l'Oeuvre St-Augustin, à St-Maurice, offrent au lecteur, dans un volume imprimé et présenté avec goût, *Terres romandes*, le drame de M. le chanoine L. Poncet, qui avait précédemment emporté, aux fêtes civiques d'Agaune, la faveur d'un vaste auditoire. Epreuve toujours un peu critique, nous le savons. Les mots jetés aux quatre vents de la place publique, pour être saisis au vol par une foule en liesse, apparaissent généralement déformés et trahis sur la page méditée, par un lecteur sourcilleux, dans le loisir et l'intimité de la bibliothèque. Nous n'ignorons pourtant pas que le théâtre grec, et certains mystères du moyen âge...

Sans nous attarder à évoquer Arnould Gréban, nous constaterons que ce « drame » vient, par filiation lointaine, des vieux « mystères », et, toute proche, de ce « théâtre chrétien » tel que l'a renouvelé, avec un talent non moins vigoureux que sa foi, Henri Ghéon, accueilli, honoré, applaudi en la royale abbaye où M. le chanoine Poncet a sa place au chœur. C'est le même mélange d'éternel et de quotidien, de profane et de sacré, où la farce côtoie la sainteté, où l'on passe sans transition du chant ravissant des anges au rire trivial du bouffon, de la laus perennis aux truculences de l'ivrogne Theudebert. Le chevauchement des « genres », à l'image terre à terre de la vie et à la fantaisie ailée du poète, n'est pas pour nous gêner. Il ne dépare pas le « Songe d'une nuit d'été » et je l'admets aussi bien chez le « Jongleur de Notre-Dame ». Mais, dans l'espèce, on souhaiterait que le bon Theudebert, par exemple, sommeillât plus souvent. Dans le « Prologue » aussi, le docte cuistre Monachus Eripa, bien qu'assez plaisamment, rappelle un peu longuement Her Trippa, le « vieulx fol » rabelaisien, les controverses de la science... munichoise, et les récents calembredaines sur les origines et la pureté de la race... babylonienne. Et l'on youdrait, amicalement, rap-

peler à maître Pierre Odet, abbé de la Confrérie de la Basoche et initiateur de ces jeux, que c'est l'excès, l'envahissement de l'élément comique auquel sont dus arrêts du parlement, interdiction des Confrères de la Passion, et mort du théâtre religieux populaire.

La pièce que voici, cependant, est bien vivante, Dieu merci! « Terres romandes », — le titre est vaste et beau, comme le sont les ambitions de l'auteur. Ses intentions, ce généreux appel à l'« unité », à la proscription des « factions », à la défense contre les « contacts de l'étranger », à l'« amour de sa terre », au maintien des simples vertus, de la « flamme ardente » brillant, de père en fils, aux yeux de « l'homme libre », nous les comprenons, d'autant qu'on prend soin de les faire sommer aux échos de l'épilogue. De même, nous comprenons celles du prologue évoquant le goût de l'Agaunois pour les « joyeuses farandoles », le théâtre, et les exercices du Noble jeu de Cible (le spectacle a vu le jour à l'occasion du Tir cantonal à St-Maurice). Il y a là un souci de rattacher le présent au passé, de découvrir et marquer des « correspondances », qui n'était pas sans habileté, ni sans utilité. Mais ne conduit-il pas à hausser un peu le ton, à forcer les promesses de l'enseigne? L'union des races rhodaniennes, des « terres romandes », sous la bannière, croisée contre l'hérésie arienne, du saint roi Sigismond, n'a des rapports qu'assez lointains avec celle des cantons romands fédérés sous la croix helvétique. A tout prendre, « Terres romandes » est plus justement un « St-Sigismond » dans la lignée des St-Alexis, St-Jacques ou St-Maurice, de Ghéon, précisément. L'auteur ne se l'est pas dissimulé d'ailleurs, et a marqué le caractère et la portée véritables de son « drame » dans le sous-titre : ou « Les malheurs du Grand Roi Sigismond ». C'est dans cet esprit qu'il convient de lire et d'apprécier l'œuvre.

Elle suscite le respect, la sympathie, l'intérêt. Ces cinq actes sont rapides, divers, bien articulés, pleins de vie et de péripéties, montrent des personnages et des sentiments, un décor et des costumes qui nous tiennent de près. Ils sont comme une grande image d'Epinal d'un temps de notre histoire. C'est en dire le mérite et la limite, Les caractères sont d'une pièce, plus linéaires qu'en profondeur. On retrouve sans surprises la reine intrigante et altière, la jeune fille tirant vengeance d'un amour dédaigné, le jeune prince chevaleresque, fier et vertueux, le bon saint évêque, le conseiller félon. Le fond de leur cœur, comme le bord de leurs lèvres, ne livrent rien que d'attendu. On n'est ébloui d'aucune trouvaille. Mais, par ces voies simples et ce ton sincère, on arrive finalement à l'émotion, et parfois à la véritable beauté : On la touche devant le reclusoir de la pure Rihlindis, dans la solitude de Vérossaz (cet aperçu de la vie des frères Sigismond, Enemode et Priotain — j'allais y joindre frère Genièvre — respire l'inmocence et la joie supérieures d'un chapitre des « Fioretti »), au camp d'Orléans, dans le moment que l'âme de Sigismond, agenouillé devant le bourreau, s'élève au ciel dans le chant du magnificat. La naïveté des moyens du vieux peintre ajoute souvent à la touchante et vive grâce de l'enluminure.

Mais, précisément, ce sur quoi je chicanerai parfois aimablement le peintre, c'est, ici, de trop laisser paraître qu'il n'est pas aussi « vieux » qu'il conviendrait ni sa vision assez « naïve », sa représentation assez « vive » et directe. L'illusion du « recul », le « climat » du passé manquent à être recréées par les sortilèges de l'imagination et de l'incantation artistique. L'ai le sentiment d'une restauration plutôt que d'une évocation originale. A cause. vraisemblablement, de certaines touches qui sentent trop leur temps, — le nôtre, hélas! il me paraît douteux qu'en l'an 522 (522, songez-y) on pût déclarer tout naturellement venir à bride abattue pour « ne point manquer le panégyrique des Martyrs thébains », assister, au jour de leur « fête », à « l'office pontifical », « prendre conseil du grand soldat qui, de son sépulcre de marbre en la crypte abbatiale veille sur la terre des Burgondes ». Il me gêne qu'au VIe siècle le seigneur parle chez nous de chasser le « cerf dix cors », l'enfant de « jouer au tournoi » et de combattre en l'honneur d'une « noble Dame », l'amoureux de prendre rendez-vous près des « grands peupliers » bordant un Rhône apparemment endigué. Je cesse de « croire », d'entrer dans le jeu, quand, à l'époque des sanglantes, aveugles et confuses furies des combats entre saliens et wisigoths, des expéditions franques, burgondes ou gallo-romaines des barbares tueries familiales (des Childebert, Clotaire, Thierry, Clodomir), j'entends parler de « servir le parti », représenter à une dame de l'entourage de la reine : « le parti compte sur vous », vanter le « désarmement » et proclamer : « un tel acte serait une généreuse contribution à l'idéal de la paix générale », ou encore : « il faut à tout prix épurer l'arrière », ou enfin : « la patrie sera sauvée ». Ces occupations ou préoccupations, ces usages, ces figures, cette langue répondent à un état religieux, politique, social, infiniment plus avancé, sinon même contemporain. Je crois ouvrir la gazette plutôt qu'une ancienne chronique. J'entends bien qu'on doit aller vite, qu'on veut tirer comparaison et leçon des événements du passé, se faire comprendre des bourgades, transposer. C'est parfait, et j'applaudis à la transposition hardie qui d'un terme nouveau fait jaillir le sens, l'image et le « son » antiques, dirais-je, qui nous restitue une vérité plus fidèle que le réel. Mais prenons garde que le décalage ne devienne anachronisme, que les perspectives ne soient faussées, que les personnages ne semblent déguisés, que la saveur de l'ingénuité ne se fonde et le parfum de la poésie ne se perde en chemin.

A la vérité, le spectacle savait disposer de la magie de la musique pour soulever d'un soufle sacré ces chœurs un peu prosaïques, de celle de la mise en scène, de la lumière et du coloris, de la voix et du geste, pour animer ces personnages un peu sommairement découpés! Ainsi la grande voix de l'orgue emplit d'un frisson mystique la nef à la froide architecture, et les faisceaux du soleil font, à travers le vitrail, palpiter les rois et les saints immobiles.

Telle qu'elle est, cette œuvre, conçue avec un amour évident, noblement pensée, soigneusement écrite, et dont le succès n'est pas épuisé, prend une place honorable, à côté de « L'avalanche », des « Rogations » et de « L'Auberge du Genépi », du même auteur, et après le « Jugement dernier » et la « Tragédie d'Abel », de M. W. Ebener, dans l'histoire de ce « Théâtre populaire valaisan » dont M. J. B. Bertrand nous a si méritoirement donné l'attachante monographie ¹. Elle rappellera utilement de grands souvenirs, — millénaires et tout récents.

Louis Delaloye: «L'évolution du Vieux Pays ». — (Editions V. Attinger, Neuchâtel).

Ce livre devait être écrit.

L'évolution de notre canton depuis quelqes décennies est en effet si patente qu'elle est presque une révolution. Il convenait d'en marquer les étapes et d'établir la comparaison entre le passé, le présent et l'avenir, quoique relativement à celui-ci certains vers de Victor Hugo gardent leur actualité.

Sujet vaste, même compliqué, car tant de facteurs entrent en jeu dans la vie et la civilisation d'un peuple! Et lorsqu'on en veut entreprendre la description sous toutes ses faces, le danger est grand d'être prolixe ou incomplet, inégal ou aride. M. Delaloye a-t-il évité ces écueils? Dans ce compte-rendu, je ne partagerai ni l'admiration béate de tels de ses bibliographes, ni la sévérité féroce de tel autre. J'admire le sentiment qui l'a guidé et l'effort qu'il a fourni, j'apprécie la ferveur et l'esprit de méthode qui respirent en ces pages, mais, en toute franchise, l'intention et la conception m'ont paru plus heureuses que l'exécution.

La partie historique, où l'écrivain passe en revue les conditions de vie économique et sociale du « Vieux Pays » laisse à désirer. Quand on a le privilège d'être fonctionnaire de l'Etat, d'avoir son bureau à proximité des archives et de la bibliothèque cantonales, on peut, que diable! découvrir et exhiber des matériaux inédits et ne recourir qu'accessoirement aux citations des Stumpf, Simler, Schiner, Bridel, Furrer, etc. Depuis trente ans, les recherches historiques se sont multipliées et ont mis au jour des renseignements abondants et variés. Je pense, par exemple, à l'Evolution du droit pénal valaisan, de M. Jean Graven que M. Delaloye aurait consultée avec fruit pour engraisser son chapitre: Extrait de quelques lois, car la législation est le principal reflet de la culture d'un peuple. D'autres chapitres: habitation, alimentation, habillement, coutumes, hygiène, sont à mon humble avis trop sommaires et méritaient mieux que des extraits d'auteurs archi-connus et qui

¹ Archives suisses des traditions populaires, T. XXXI/XXXII, 1931.